

CONSEIL DÉLÉGUÉ JEUDI 14 MARS 2019 À 20 H

Le **14 MARS 2019 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 6 mars 2019.

Présents : BOURGEAIS Jean-Yves, BEDUNEAU Christian, MARCHAND Simone, PRIMITIF Jacques, GUITON Hubert, GILIS Philippe, TERRIEN André, TOUCHAIS Michel, DOSSO Abou, PERRON Gwénola, HIVERT Jeanine, BIDET Claudine.

Absents excusés : Aline BRAY qui donne pouvoir Jacques PRIMITIF, Sabrina BIOTTEAU qui donne pouvoir à Simone MARCHAND, Valérie SALMON qui donne pouvoir à Christian BEDUNEAU.

Absents non excusés : Philippe MARTIN, Florence SANDHINHA.

Secrétaire de séance : Simone MARCHAND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 14 février 2019 ne fait pas l'objet d'observations.

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES

V L'entreprise FREMY interviendra pour la reprise des joints au Pôle Enfance. Les travaux dureront 15 jours et auront lieu pendant les vacances scolaires d'avril.

V Une expertise aura lieu le 20 février suite à un problème d'infiltration au Pôle Enfance. Le rapport est toujours en attente, relancer le cabinet.

V Une plaque d'égout doit être changée à la Patache. Revoir avec le service technique.

V Le panneau d'information électronique bouge, vérifier sa prise au vent. Revoir avec le responsable du service technique.

DOSSIER À TRAITER

1.1- RÉTROCESSION PARCELLE AUX PICAUDIÈRES

Monsieur le Maire délégué rappelle la demande de M. BOUMARD qui souhaite acquérir une bande de terrain devant sa propriété au lieu-dit « Les Picaudières ». C'est classé une zone agricole et l'agriculteur qui exploite les terres autour est favorable. La propriété serait de l'ordre de 325 m².

La commission voirie Orée-d'Anjou s'est rendue sur place et a émis un avis favorable à cette rétrocéSSION à l'euro symbolique.

Les frais de bornage, de notaire et d'enquête publique seront à la charge du demandeur.

Après en avoir discuté et après vote (2 abstentions, 13 oui), le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette rétrocéSSION.

1.2- MISSION SPS TRAVAUX ÉGLISE

Monsieur le Maire délégué présente trois devis pour une mission SPS (Santé Prévention Sécurité) pour les travaux de l'église (vitrail et transept) :

Bureaux	Montant HT
APAVE	1.912,50€
VERITAS	1.500,00€
DEKRA	1.520,00€

Le devis concerne une phase de conception et une phase de réalisation.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider le bureau Veritas pour une somme de 1.500 € HT.

1.3- DEMANDE D'ACHAT D'UN BATI PLACE DU CHANOINE BRICARD

Monsieur le Maire délégué présente un courrier et un plan d'ensemble émanant de Madame DELTOMBE Delphine et de Madame VIJOUX Clara qui souhaitent acquérir les anciennes dépendances situées au Clos Denis - Place du Chanoine Bricard pour la réalisation d'un atelier mosaïque et d'un cabinet d'architecture.

Une observation est faite sur l'emplacement des deux places de parking mais il est précisé qu'elles resteront publiques. En raison des problèmes de stationnement anarchique au Clos Denis, il faudra réfléchir sur la pose d'une borne rétractable à l'entrée du Clos Denis et à l'organisation de ce parking utilisé par plusieurs personnes. Il faut lever l'ambiguïté sur la phrase « la réalisation par acte authentique pourra avoir lieu soit au profit des acquéreurs soit au profit de toute autre personne physique ou morale que ces derniers se réservent la possibilité de désigner ». Monsieur le Maire délégué contactera les acquéreurs.

Les élus rappellent que ce bâtiment est destiné à une activité professionnelle et non pour des locations et que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des deux acquéreurs.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour acceptation du projet détaillé ci-dessus quand les interrogations seront levées.

1.4- DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Michel TOUCHAIS explique qu'un audit énergétique a été réalisé par le Groupe Alliance et le SIEML sur le groupe scolaire public des Garennes Les bâtiments (école élémentaire et école maternelle) ont été choisis car ils sont très énergivores. Cette action est conduite par Mauges Communauté et le CPIE et peut faire l'objet d'octroi de subventions intéressantes par Mauges Communauté et d'autres organismes.

Le rapport est commenté avec le détail de plusieurs types d'économies et propose plusieurs scénarios à réaliser. Cela concerne principalement les menuiseries, et la modification de la chaudière et source d'énergie.

Le retour sur investissement est intéressant seulement en cas de versement de subventions.

Les élus doivent se positionner sur les scénarios proposés (toiture, murs extérieurs, menuiseries,...) et le remplacement de l'actuelle chaudière (condensation, aérothermie, géothermie, à bois).

Si le projet aboutit, un maître d'œuvre sera désigné au deuxième semestre 2019 pour des travaux à effectuer en 2020.

Un rendez-vous est fixé le 29 mars 2019 à 14 H 30 avec une entreprise pour la faisabilité d'installation d'une chaudière à bois.

Concernant le mode de chauffage, d'autres possibilités peuvent aussi être étudiées.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour continuer cette étude sur le groupe scolaire.

INFORMATIONS

1.5- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux :

V Monsieur le Maire délégué présente le projet d'aménagement de l'ancienne pharmacie Rue Hippolyte Maindron redéfini en un commerce et une habitation avec un garage. La surface du commerce de 20 m² paraît petite d'après certains élus.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué est favorable à ce projet.

V Monsieur le Maire délégué explique la réunion du 4 mars 2019 pour le tourne à gauche Route de St Laurent des Autels. Etaient présents : le cabinet BCG, Jacques PRIMITIF, Le Maire délégué, le promoteur European Homes, M. BOURGET représentant le Département. Ces travaux pourraient être planifiés pour septembre 2019. Les services du Département proposeront une convention à Orée-d'Anjou qui financera ce projet.

V Monsieur le Maire délégué rappelle l'organisation du trail prévu le dimanche 24 mars. Ce sera l'occasion de faire découvrir la commune à de nombreuses personnes.

V Monsieur le Maire délégué rappelle la manifestation des artisans-commerçants (38 exposants) dimanche 17 mars à la salle Gilbert Sailly.

V Suite au projet de salle au Stade Gilbert Sailly, une réunion avec le CAUE est prévue le 3 avril.

Il faudra trouver un autre local pendant les travaux de ladite salle pour, notamment, la distribution des colis de l'association Pain Partagé, deux fois par mois.

Monsieur le Maire délégué explique que beaucoup de bénéficiaires sont enregistrés à Pain Partagé dont 70 viennent de Montrevault. Il faudrait créer une autre plateforme sur le territoire des Mauges, car ce territoire est important ; de plus, les bénévoles sur Orée-d'Anjou s'essoufflent et le local est trop petit.

Pour aider les personnes en souffrance, il serait judicieux de mettre une affiche pour les offres d'emploi nombreuses dans notre région.

V Monsieur le Maire délégué explique que les gendarmes voulaient verbaliser les enfants qui empruntent le Chemin du Voinard dans les deux sens.

Pour maintenir l'accès des établissements scolaires aux enfants par le chemin du Voinard, il faut installer une signalétique réglementaire et prendre les arrêtés nécessaires qui seront transmis à la Gendarmerie.

1.6- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

V Commission espaces verts Orée-d'Anjou :

Il faut traiter la question de l'entretien des espaces verts à la Turmelière (15 hectares), à voir la faisabilité en interne avec les services techniques.

Les élus de la commission voirie souhaitent visiter l'atelier technique de Champtoceaux. Prévoir une date.

V La commission culture et bâtiments s'est réunie pour étudier des aménagements à la salle Jeanne d'Arc (écran, son, extension des loges, salle de convivialité, accueil). Une rencontre aura lieu avec Scènes de Pays.

V L'ancien restaurant scolaire situé Avenue de Verwood est voué à la destruction en raison de sa vétusté.

V Mise en réseau des bibliothèques, les bénévoles devront être aidés par du personnel communal, le contrat avec le bibliopôle devient caduc, il y aura une seule convention avec Orée-d'Anjou. La création d'un poste de coordinateur est à l'étude.

2- INTERVENTIONS ORALES

V Les sacs jaunes s'envolent lorsqu'il a du vent, il faut reposer la question de containers à Mauges Communauté. Il est déploré que les bacs individuels soient sortis dès le dimanche, ce qui est dommage pour une commune touristique.

V Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux Rue Jean V, des taches de goudron sont à déplorer sur une façade.

Le propriétaire doit se retourner vers l'entreprise.

V Est-il possible de mettre un panneau avec une flèche rouge et une bleue au niveau du rétrécissement Rue de Vendée ? La question a été posée au service du Département qui a répondu que c'est le code de la route qui s'applique et que la pose de panneau n'est pas obligatoire.

V Une signalétique pour les vélos Rue du Petit Saint Jean serait souhaitable mais c'est techniquement difficile en raison de la largeur de la voie.

V Un flash info peut-il paraître pour donner des infos à la population ? Oui, le principe en a été acté en bureau des maires pour les communes déléguées qui le souhaitent ; pour sa réalisation, voir avec la commission Information.

V Réunion de la commission Cimetière dès l'accord au conseil municipal Orée-d'Anjou prévu le jeudi 28 mars.

V Les moutons reviennent dans la Coulée de la Luce prochainement.

V Le groupe du marché local s'est réuni le lundi 11 mars. Voici le compte rendu :

- 5 exposants sont présents et sont satisfaits ;
- demande d'installation d'un exposant qui vendrait des fruits et légumes bio ;
- demande de baisser le prix du mètre linéaire ;
- Anne LELORE sera la référente ;
- des travaux d'éclairage sont prévus ;
- une enquête de satisfaction sera lancée auprès de la population.

V La Cédraie étant le siège d'Orée-d'Anjou, serait-il possible de nettoyer la façade pour l'image d'Orée-d'Anjou ?

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE à 22 H 30

LA PROCHIÈNE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 11 AVRIL 2019 à 20 H.